

L'ACLEBE, une association au service de l'inter-SAGE

Les présidents des CLE* de quatre SAGE* limitrophes du bassin Artois-Picardie - le SAGE Marque Deûle, le SAGE de la Scarpe amont, le SAGE de la Scarpe aval et le SAGE de l'Escaut - ont fondé une association : l'ACLEBE, l'Association des Commissions Locales de l'Eau du grand Bassin de l'Escaut. L'objectif est de favoriser un travail inter-SAGE et de renforcer la légitimité des CLE.

Interview de :

Josépha GUIGO, coordinatrice du SAGE Marque-Deûle

Avec la participation de :

Adeline LAFONTAINE, coordinatrice du SAGE de la Scarpe aval

Coralie FLEURQUIN, coordinatrice du SAGE de la Scarpe amont

Audrey LIEVAL, coordinatrice du SAGE de l'Escaut



Qu'est-ce que l'ACLEBE ?

L'ACLEBE est l'Association des Commissions Locales de l'Eau du grand Bassin de l'Escaut. Elle regroupe les présidents des CLE de quatre SAGE du grand bassin de l'Escaut : **Marque Deûle, Scarpe amont, Scarpe aval et Escaut.**

Elle vise à :

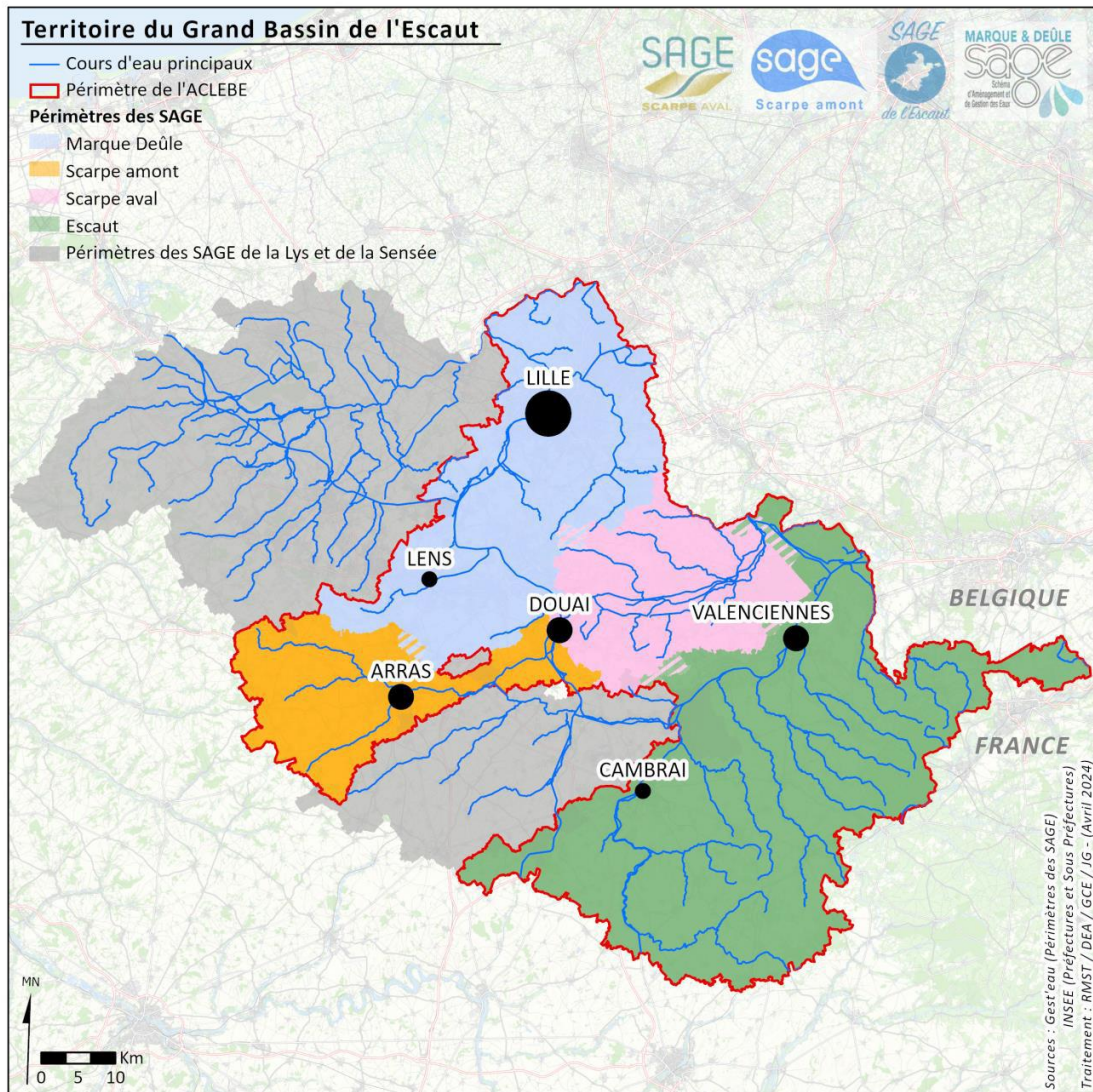
- ➔ représenter les présidents des CLE du grand bassin de l'Escaut dans les instances locales et nationales ;
- ➔ favoriser les échanges et la concertation, entre ses membres et les services de l'État ;
- ➔ faire connaître leurs positions communes.

Le mot du président de l'ACLEBE

La création d'une association « inter-SAGE » comme l'ACLEBE répond à notre volonté commune de travailler ensemble autour de problématiques partagées et dans un esprit de solidarité amont-aval.

Sur un bassin de 2,5 millions d'habitants, cette volonté solidaire de rassemblement incarne, à l'heure où l'eau doit être au cœur de l'aménagement du territoire, une vision hydrographiquement cohérente. Elle augure une représentation locale concertée sur les enjeux liés à l'eau, plus vaste, plus affirmée et plus efficace.

Thierry SPAS
Président de la CLE de la Scarpe amont
Président de l'ACLEBE



Carte du territoire du grand bassin de l'Escaut, source : ACLEBE

Présentation synthétique des quatre SAGE



- Son périmètre s'étend sur une superficie de 1 120 km² avec 162 communes : 107 du Nord et 55 du Pas-de-Calais, pour une population de

plus de 1,5 millions d'habitants.

- Frontalier avec la Belgique.
- **Enjeux** : gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau ; reconquête et mise en valeur des milieux naturels ; prévention des risques naturels ; développement durable des usages de l'eau.
- Approuvé le 9 mars 2020.



- Le périmètre s'étend sur une superficie de 624 km² avec 75 communes du Nord, pour une population de près de 300 000 habitants.

- Frontalier avec la Belgique.
- **Enjeux** : préservation des milieux humides ; préservation de la ressource en eau potable ; amélioration de la qualité de l'eau ; lutte contre les inondations ; sensibilisation et communication.
- Approuvé le 12 mars 2009 et approuvé après révision le 5 juillet 2021.



- Le périmètre s'étend sur une superficie de 553 km² avec 86 communes : 80 du Pas-de-Calais et 6 du Nord, pour une population

d'environ 156 000 habitants.

- **Enjeux** : préservation de l'équilibre quantitatif de la ressource ; limitation des risques d'érosion, d'inondation et de ruissellement ; restauration de la qualité des eaux ; préservation et restauration des milieux aquatiques et des cours d'eau naturels ; devenir de la Scarpe canalisée ; préservation et restauration des milieux humides.
- Approuvé le 19 décembre 2023.



- Le périmètre du SAGE s'étend sur une superficie de 2 000 km² avec 248 communes : 211 communes du Nord, 12 communes du Pas-de-Calais et 25 communes de l'Aisne, pour une population d'environ 500 000 habitants.

- Frontalier avec la Belgique
- **Enjeux** : reconquête des milieux aquatiques et humides ; maîtrise des ruissellements et lutte contre les inondations ; amélioration de la qualité de l'eau ; gestion de la ressource en eaux souterraines ; mise en place d'une gouvernance et d'une communication efficaces.
- Approuvé le 13 juillet 2021.

Quelle est l'origine de l'ACLEBE ?

Douais Agglo est au centre du territoire du grand bassin de l'Escaut. Scindée sur quatre SAGE, elle est à l'initiative du projet. Dès 2017, elle a encouragé les échanges entre les présidents des CLE des six SAGE du grand bassin de l'Escaut : Marque Deûle, Scarpe amont, Scarpe aval, Escaut, Sensée et Lys. Ils se rencontraient une fois par an, de façon informelle.

Douais Agglo a voulu donner un cadre plus officiel à ces échanges. Elle souhaitait **réunir les SAGE en inter-SAGE afin** d'avoir une **vision globale** du traitement des problématiques communes telles que **la gestion des**

ressources en eau, la lutte contre les inondations, la gestion des cours d'eau et la préservation des zones humides. L'idée de créer une association a émergé sur la base de ce qui existait déjà en Bretagne : l'APPCB, **Assemblée Permanente des Présidents des Commissions locales de l'eau de Bretagne**¹. Les Présidents des CLE des quatre SAGE Marque Deûle, Scarpe amont, Scarpe aval et Escaut ont décidé de se lancer ensemble, et l'ACLEBE a vu le jour en **2022**.

A noter que si les quatre présidents de CLE parlent d'**une seule et même voix** via l'ACLEBE, ils ont toujours la possibilité de garder leur **autonomie**.

Quelle organisation pour l'association ?

Les **membres** de l'ACLEBE sont les **quatre présidents de CLE**. Pendant les réunions, ils sont accompagnés par leur soutien technique, les **quatre coordinatrices des SAGE**. Ces **réunions** sont organisées **tous les deux/trois mois** en fonction des actualités.

L'ACLEBE fonctionne avec une **présidence tournante** : tous les ans un nouveau président est élu et l'animation de l'ACLEBE est portée par la coordinatrice du SAGE correspondant. En 2023, la présidence est revenue à Marque Deûle, cette année à Scarpe amont et en 2025 ce sera au SAGE Scarpe aval d'assurer la présidence.

L'association n'a pas de moyens financiers et techniques propres. Tout repose sur la mutualisation : des hypothèses et conclusions des études, des bases de données... Les coordinatrices des SAGE sont là en support et partagent leurs expériences, problématiques, inquiétudes, projets, savoir-faire...

Quelles sont les principales thématiques traitées ?

L'ACLEBE s'intéresse notamment à :

- ➔ **la préservation de la ressource en eau ;**
- ➔ **la prévention et la protection contre les inondations ;**
- ➔ **la gestion de crise en situations de crues, étiage et sécheresse ;**
- ➔ **la préservation des milieux aquatiques et notamment des zones humides.**

✓ **Focus sur la préservation de la ressource en eau**

Le SDAGE Artois-Picardie 2022-2027 demande aux SAGE de mener des **études HMUC*** (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) rapidement sur les secteurs prioritaires en tension quantitative et avant 2027 pour les autres. La principale ressource en eau du grand bassin de l'Escaut est la nappe de la Craie. Un travail inter-SAGE s'est ainsi imposé sur la conduite des études HMUC portées par les différents SAGE : **choisir des hypothèses communes, prendre en compte les imports/exports d'eau entre les territoires, partager les données, opter**

¹ « Depuis 2011, les Présidents des CLE de Bretagne se sont associés au sein de l'APPCB pour rappeler les enjeux d'une gestion équilibrée, partenariale et concertée de l'eau et de la nécessité de renforcer la place des CLE dans les instances locales, régionales, de bassins et nationales » <https://www.appcb.fr/>

pour des orientations cohérentes par rapport aux usages... Le SAGE Scarpe amont a déjà débuté son étude ; le SAGE Scarpe aval a lancé un appel d'offre. Les deux autres SAGE suivront plus tard.

✓ Focus sur la préservation des zones humides

Le territoire de l'ACLEBE comprend 34 000 ha de zones humides dont 88% sont localisées sur le bassin versant de la Scarpe aval et en aval de l'Escaut. Les quatre SAGE disposent de **cartes de localisation** des zones humides. Une première étape a consisté à concaténer ces cartes et à **comparer les règles de chaque SAGE** relatives aux zones humides.

Avec ces informations, nous avons constitué une **base de données et de connaissances**. Elle nous aide en particulier à **repérer plus facilement des projets soumis à autorisation et rendre des avis concertés**. Le SDAGE Artois-Picardie incite à faire de la compensation sur les territoires de SAGE et plus spécifiquement sur les zones humides à restaurer. Notre base de données permet de connaître les zones humides à restaurer dans les autres SAGE, de confronter les méthodes mises en œuvre et d'envisager une homogénéisation lors des futures révisions des SAGE.

Qu'en est-il de l'aspect transfrontalier ?

Le grand bassin versant de l'Escaut est **transfrontalier avec la Belgique**. Les acteurs belges de la gestion de l'eau **participent à des groupes de travail thématiques des SAGE limitrophes**. Par exemple, un représentant wallon est présent dans les commissions thématiques « usages » et « milieux superficiels » du SAGE Marque Deûle. Ils sont notamment impliqués sur le volet quantitatif avec les études HMUC, car nous avons une nappe en commun. Ces échanges ne sont pas encore formalisés au sein de l'ACLEBE : ils le seront autant que nécessaire.

L'ACLEBE a récemment publié un livre blanc, que contient-il ?



Le **livre blanc** a été conçu pour faire connaître l'ACLEBE et expliquer sa démarche auprès de l'Agence de l'eau, des services de l'Etat et des autres présidents de CLE du bassin Artois-Picardie. **Il présente les objectifs, les territoires, les fondamentaux de l'association et les orientations.**

Après la rédaction des statuts de l'association, une des premières actions a été d'étudier les documents constitutifs des quatre SAGE en vue de mettre en lumière les similitudes, les divergences et d'identifier les axes d'amélioration. Ce travail a servi de base à l'élaboration du livre blanc.

Comme ce document est destiné à une **large diffusion**, il est rédigé de sorte à être compréhensible même pour des acteurs qui ne sont pas du domaine de la gestion de l'eau. Il est publié sur les sites internet des SAGE et des structures porteuses, ainsi que dans les fiches des SAGE sur

Gest'eau. Il a été remis en main propre aux participants de la dernière réunion des **Présidents de CLE du bassin Artois-Picardie**. Des exemplaires ont été également adressés aux **services de l'Etat** et aux **structures porteuses des SCoT***. Les **membres des CLE** des quatre SAGE l'ont reçu en version numérique.

Quelle est la plus-value de l'ACLEBE ?

Au-delà des **bénéfices apportés par la mise en commun et la meilleure connaissance des autres territoires**, l'ACLEBE confère **plus de légitimité et de poids** vis-à-vis des services de l'Etat et de l'Agence de l'eau.

L'ACLEBE est maintenant bien reconnue par l'Agence de l'eau Artois-Picardie. A l'occasion de la préparation du **12^e programme d'intervention**, l'ACLEBE a pris part à plusieurs ateliers et les quatre présidents de CLE ont transmis leurs retours dans un courrier commun. Cela a contribué à ce que l'Agence de l'eau revienne à la hausse l'enveloppe maximale attribuée à l'animation des SAGE dans le nouveau programme.

Quels sont les autres projets à venir ?

En parallèle de la conception du livre blanc, nous avons commencé à travailler sur des **actions de communication et de sensibilisation**. Nous sommes déjà intervenus auprès des **pôles métropolitains**. Une prochaine cible sera **les syndicats mixtes en charge des SCoT et les établissements porteurs de PLUi*** avec pour objectif une meilleure prise en compte des SAGE dans l'aménagement du territoire.

Que ce soit sur le volet communication ou les autres missions de l'ACLEBE comme le suivi des études, **se pose la question des moyens**. Comme l'ACLEBE ne dispose pas de ressources propres, nos moyens sont limités par rapport à nos ambitions. Il va falloir trouver des sources de financement avec le soutien de l'Agence de l'Eau.

EN SAVOIR PLUS

- [Livre blanc de l'ACLEBE](#)
- Fiche Gest'eau du [SAGE Marque Deûle](#)
- Fiche Gest'eau du [SAGE Scarpe amont](#)
- [Page du SAGE Scarpe amont](#) sur le site internet d'Arras Communauté Urbaine
- Fiche Gest'eau du [SAGE Scarpe aval](#)
- [Site internet du SAGE Scarpe aval](#)
- Fiche Gest'eau du [SAGE de l'Escaut](#)
- [Site internet du SAGE de l'Escaut](#)

*

CLE : Commission locale de l'eau

HMUC : Hydrologie, milieux, usages, climat

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux